

sur les souliers à la poulaine à la cour des rois de France. La curiosité de nos pères s'intéressait d'ailleurs volontiers à ces productions d'un esprit et d'une érudition quelque peu factices. Un des plus grands succès du bon chanoine fut la dissertation sur les parfums qu'il lut à la séance solennelle de décembre en présence de Monsieur de Voltaire : l'élite intellectuelle de notre cité se passionna pendant quelques jours pour cette étude et discuta de ces parfums dont l'obéancier de Saint-Just disait : « Dans tous les temps la piété les fit brûler pour les dieux, dans tous les temps la médecine les adapta comme préservatifs ; le luxe les a perfectionnés pour la volupté, et la beauté jalouse de séduire tous les sens s'en est emparée et en abuse quelquefois ».

Le grand obéancier de Saint-Just semble avoir eu une intelligence vraiment originale, l'enthousiasme prompt et soutenu, l'imagination ardente mais quelque peu désordonnée. En nous permettant d'accuser le digne chanoine de désordres dans l'imagination, nous avons surtout en vue deux ouvrages présentés par lui à l'Académie et dont les conclusions sont certainement plus originales que profondément étudiées. Nous voulons parler de son système d'éducation pour les jeunes gens et de son projet de tontine au bénéfice des hôpitaux.

Dans son plan d'éducation, après avoir demandé que l'éducation des enfants devînt l'objet des plus grands soins du gouvernement, messire Lacroix, devant la Restauration, réclamait tout d'abord un ministère particulier pour l'instruction publique. Puis, entrant dans le détail de son système, il éloignait les enfants de la contagion des grandes villes et de la faiblesse des parents en transportant toutes les écoles à la campagne. Chaque maître ne pouvait avoir que sept élèves et n'enseigner qu'une science ; aussi, pour parcourir le cercle des connaissances qu'on aurait voulu lui donner, un jeune homme aurait passé dans des lieux et sous des maîtres différents. Cette multitude d'institutions particulières, disséminées loin des grands centres, auraient correspondu avec des bureaux d'administration placés dans les capitales des provinces, et ces bureaux auraient décidé non seulement de la capacité des élèves mais encore du genre d'études et de la profession qui leur convenaient.

On est quelque peu étonné de trouver sous la plume du bon chanoine